



n

En conflit, mon fils en otage

Par zeli, le 25/06/2016 à 23:42

Bonjour,

A mes 3 mois de grossesse, alors que je vivais chez lui, il m'a mis à la porte, j'ai galéré sans nouvelles de lui jusqu'à mon accouchement, en passant par le 115 et les hôtels. Lorsque le petit a eu 2 mois, je suis allée le voir dans l'espoir qu'il accepte l'enfant. Il a exigé un test de paternité, que j'ai accepté. Le résultat a confirmé qu'il était bien le père. Il a donc reconnu notre fils lorsqu'il avait 4 mois. J'ai aussi accepté qu'il lui donne son nom. On a fixé un montant de pension alimentaire qu'il a toujours payé en temps et en heure, et un droit de visite et d'hébergement tous les week-end. Lorsque le bébé à eu 1 an et demi, il a demandé à revenir avec moi. Ce que j'ai accepté car je l'aimais encore. Il s'est installé chez moi. Mais cela n'a pas été facile. Disputes, menaces, insultes. J'étais malheureuse. Un soir, il est parti, et n'est plus revenu. A l'époque je travaillais, et lui non. A cause de mes horaires décalés il était celui qui allait chercher le petit à la crèche quand je l'y déposais avant d'aller au travail et vice versa. Mais quand il est parti, malgré mes supplications de me laisser un mois, le temps de m'organiser avec mon employeur, il a refusé. j'ai eu des absences, des retards, et finalement, j'ai été licenciée. Il a repris le mode de visite qu'on avait fixé avant de se remettre ensemble. Un an plus tard, j'ai encore craqué, et on s'est remis ensemble, notre fils avait 3 ans et demi. Quelques mois plus tard on a décidé de faire un deuxième enfant, je suis donc retombée enceinte. Monsieur a proposé qu'on vienne s'installer chez lui. C'est donc en toute logique que j'ai accepté d'inscrire le petit dans sa ville. j'ai signé tous les documents permettant de l'inscrire dans sa nouvelle école, pensant qu'enfin une famille se construirait. Sauf que juste un mois après l'inscription, c'est à dire en aout, monsieur, s'est mis à me maltraiter encore une fois alors que j'étais enceinte. Parfois il ne me laissait même pas entrer chez lui me laissant dehors tard, quand il n'était pas content. Ce fut le cas un soir très tard, je suis donc allée chez son frère qui n'habite pas loin, ou j'ai passé la nuit. depuis ce jour il m'a interdit l'accès à son domicile, je suis donc retournée chez moi. fatiguée, enceinte de 7 mois, j'étais désemparée. j'ai fais le pied de grue devant sa porte plusieurs fois pour voir mon fils, mais il a refusé, jusqu'à ce qu'il parte en voyage 2 semaines avec l'enfant avant la rentrée scolaire. J'ai déposé des mains courantes, parce qu'il m'empêchait de voir mon enfant. Tout ceci m'ayant épuisé, j'ai fait plusieurs malaises, et j'ai donc été suivie par une unité spécialisée de l'hôpital où je devais accoucher, car la santé du bébé était en danger. malgré mon état, je n'ai pas arrêté les démarches, maison de justice et du droit, médiateur, (il n'a jamais donné suite aux courriers d'invitations à la médiation). J'ai par la même occasion contacté une avocate en vue d'une requête j'ai accouché dans la foulée. Il a reconnu le bébé. il me ramenai le plus grand le week-end, et en profitait pour voir le plus petit. voilà le bébé a 5 mois, nous sommes dans la période des grandes vacances, il a retiré le petit de l'école sans me faire part de sa décision. il comptait partir avec le petit un mois à l'étranger. j'ai fait une opposition de sortie du territoire. il me l'a donc laissé avant de partir en vacance. habitant trop loin de son école, je ne pouvais pas continuer de l'y ramener tous les matins. des que le petit

est revenu chez moi, je l'ai inscrit dans son ancienne école primaire, avec le certificat de pré-inscription, j'ai contacté le directeur de son ancienne école pour obtenir un certificat de radiation, mais il a souhaité que le père donne son accord avant. Il m'a aussi informé que ce dernier a fait un courrier à l'école dans lequel il n'autorise aucune radiation. J'aimerais que mes deux fils vivent ensemble, qu'ils se fassent des souvenirs ensemble. C'est vrai que j'ai été naïve, mais je veux offrir une stabilité à mes enfants. Que faire ? Merci pour vos réponses et désolée pour ce long texte.